



Appel à contribution REA 5

La *Revue d'Études Africaines* est une revue annuelle qui publie des articles originaux se rapportant aux sciences humaines et sociales, en général et, aux rapports de ces disciplines avec l'Afrique et sa diaspora, en particulier.

Les textes proposés sont soumis à l'appréciation du Comité de lecture qui se réserve la possibilité de solliciter, chaque fois que de besoin, l'avis d'un instructeur extérieur.

Les auteurs sont priés de signaler la publication dans une autre revue d'articles déjà acceptés par REA.

La Revue paraît en format physique et en format électronique avec un DOI attribué pour chaque article.

Pour ce présent appel, nous publions des varia. Les propositions seront reçues jusqu'au 31 août 2025 aux adresses suivantes rea@ucad.edu.sn et coudy2.kane@ucad.edu.sn

Tout article non conforme au protocole ci-joint sera éliminé.

Feuille de style **Revue d'Études Africaines**

L'article doit scrupuleusement respecter le protocole de rédaction suivant.

1. Présentation du manuscrit

- a) Le texte doit être lisible et uniforme dans la présentation, écrit en format Word, interligne 1,5, en police Time New Roman 12, et comporter entre **25000 et 30000 signes maximum, espaces compris**.
- b) Le texte doit être **entièrement paginé** en bas au centre. Utiliser l'option pagination automatique ; il doit aussi être **entièrement justifié**, y compris les notes en bas de page.
- c) Sur la première page, ne mettre que le nom et le-s prénom-s, l'institution d'attache, le titre de l'article, un résumé en français et en anglais **avec 5 mots-clés**, et une brève notice biobibliographique.
- d) Pour les besoins de l'anonymat en vue de l'évaluation de l'article, le texte commencera à **la 2^e page, précédé du titre**.
- e) Le manuscrit ne doit pas avoir plus de **4 titres et intertitres**. Les mettre en gras.
- f) Si le texte comporte des photos ou toute autre illustration graphique, les insérer en haute résolution ou les envoyer dans un fichier image à part en les numérotant par ordre croissant (photo 1, photo 2 ; illustration 1, illustration 2, etc.).
- g) Mettre le nom complet d'une association, d'un organisme ou d'une institution à la première notation, suivie de son acronyme entre parenthèses. Utiliser ensuite uniquement l'acronyme aux occurrences suivantes. Exemple : l'Association des Écrivains du Sénégal (AES).

2. Insertion des citations

- a) Mettre toutes les citations de plus de 4 lignes **en retrait d'1cm à gauche et à droite**, sans interligne, police 10 et sans guillemets. Utiliser l'option automatique de réduction des marges pour cela. Mettre ensuite entre parenthèses à la fin de la citation le nom de l'auteur, l'année de publication du texte et la page de l'extrait (exemple : Senghor, 1948 : 18).
- b) Toutes les autres citations de moins de 4 lignes doivent être **directement insérées** entre guillemets dans le texte et suivies, entre parenthèses, du nom de l'auteur, de l'année de publication du texte, de la page de l'extrait (exemple : Kesteloot, 2006 : 32).
Les références complètes des textes et des articles cités seront mises dans la **bibliographie finale**.
- c) Mettre toujours la ponctuation (points, virgules, points-virgules) **après** la parenthèse, l'appel de note ou le guillemet fermant. Ne pas laisser de **guillemet orphelin** en fin de ligne. Utiliser pour cela l'option « espace insécable ».

3. Notes de bas de page, bibliographie et webographie

a) Ne mettre en notes en bas de page **que les notes explicatives** (précisions de l'auteur de l'article, extensions d'une définition théorique, extraits d'entrevues, extraits supplémentaires, etc.). Éviter de mettre en notes en bas de page des mentions comme « *Ibid* + page », une simple référence à un livre, etc. Utiliser le système automatique d'appel de notes suivies et de traitement de texte.

b) Mettre en fin d'article la bibliographie finale composée de la liste des **ouvrages et articles uniquement cités**, avec leurs références complètes. Mettre **en italique** les ouvrages et les titres de revues et autres périodiques, et mettre **entre guillemets** les articles ou entretiens selon les modèles suivants :

SENGHOR Léopold Sédar, *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 2006 [1990].

GADJIGO Samba et NIANG Sada (dir.), *Présence francophone*, n°71 «Ousmane Sembène cinéaste », 2008.

SEMUJANGA Josias, «La mémoire transculturelle comme fondement du sujet africain chez Mudimbe et Ngal », *Tangence*, n°75, 2004, pp.15-39.

DIOUF Mbaye, « La philosophie senghorienne du dialogue interreligieux », dans Pierre Halen et Florence Paravy (dir.), *Littératures africaines et spiritualité*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. « Littératures des Afriques » 2, p.181-198, 2016.

c) Dans le cas d'une référence à un **site Internet**, prière d'indiquer entre crochets le lien URL complet et la dernière date de consultation.

Pour toute question, s'adresser à : rea@ucad.edu.sn

NB : Les articles non conformes au protocole ne seront pas évalués.